



Procès-verbal

Assemblée générale annuelle 2020

Mardi 24 novembre 2020, à 19h30

Par vidéoconférence (Zoom)

Membres présents :

- Brigitte Boyle
- Chantal Aucoin
- Dominique Gallant
- Vincent Myers
- Claude Renaud
- Atika Bayebane
- Marie-Ève Desbiens
- Martin Tremblay
- Caroline Arsenault
- Camille Maillet
- Jessica Hinton
- Lise Brin
- David Morgan
- Véronique Legault (observatrice)
- Nicole Dupuis (observatrice)
- Alexandre Pirottin (observateur)
- Chantal Levesque (observatrice)
- Stéfany Durochers (observatrice)

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et vérification du quorum

La présidente de la FPANE, Caroline Arsenault, accueille les membres et observateurs et leur souhaite la bienvenue.

Elle confirme qu'il y a quorum.

2. Nomination d'un président d'assemblée

La présidente demande une nomination de présidence d'assemblée.

RÉSOLUTION AGA / 24 novembre 2020 / 01

Que Claude Renaud agisse comme président d'assemblée pour l'AGA 2019.

Proposé par : Lise Brin
Appuyé par : Brigitte Boyle

ADOPTÉ

3. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Le président demande une nomination d'une secrétaire d'assemblée.

RÉSOLUTION AGA / 24 novembre 2020 / 02

Que Nicole Dupuis agisse comme secrétaire d'assemblée pour l'AGA 2020.

Proposé par : Martin Tremblay
Appuyé par : Marie-Ève Desbiens

ADOPTÉ

4. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée demande de réviser l'ordre du jour proposé. Il est suggéré de déplacer le point 2 (Adoption de l'ordre du jour) après le point 4 (Nomination d'une secrétaire d'assemblée).

RÉSOLUTION AGA / 24 novembre 2020 / 03

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées.

Proposé par : Caroline Arsenault
Appuyé par : Dominique Gallant

ADOPTÉ

5. Procès-verbal de l'AGA 2019

a. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 octobre 2019

Une correction est nécessaire au point 2 (Nomination d'une présidence de l'assemblée). Il est noté que le président de l'assemblée en 2019 était Claude Renaud.

RÉSOLUTION AGA / 24 novembre 2020 / 04

Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2019 soit adopté tel que modifié.

Proposé par : Martin Tremblay
Appuyé par : Camille Mallet

b. Suivi du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 octobre 2019

Une copie des Statuts et règlements adoptés en 2019 ont été envoyés à Registry of Joint Stocks.

6. Présentation du rapport annuel de la FPANÉ

La présidente, Caroline Arsenault, lit son rapport. Elle affirme l'importance du rôle du parent acadien et francophone dans la transmission de la langue et la culture, surtout en temps de pandémie. De son côté, la directrice générale souligne que l'organisme est de retour à un financement diversifié et stabilisé.

RÉSOLUTION AGA / 24 novembre 2020 / 05

Que le rapport annuel 2019-2020 de la FPANÉ soit reçu.

Proposé par Brigitte Boyle

Appuyé par Dominique Gallant

ADOPTÉ

7. Présentation des États financiers 2019-2020

Chantal Levesque du Service Finances présente le rapport financier du 31 mars 2020.

RÉSOLUTION AGA / 24 novembre 2020 / 06

Que les états financiers 2019-2020 soient adoptés tel que présentés.

Proposé par Camille Mallet

Appuyé par Martin Tremblay

ADOPTÉ

8. Nomination d'un vérificateur pour l'année financière 2020-2021**RÉSOLUTION AGA / 24 novembre 2020 / 07**

Que les services du Service finances de la FANE soient retenus pour la vérification financière de la FPANÉ pour l'Année 2020-2021.

Proposé par Lise Brin

Appuyé par Caroline Arsenault

ADOPTÉ

9. Cotisation annuelle**RÉSOLUTION AGA / 24 novembre 2020 / 08**

Que la cotisation annuelle des membres reste gratuite.

Proposé par Lise Brin

Appuyé par Brigitte Boyle

ADOPTÉ

10. Présentation du rapport du comité de mise en nomination

Lise Brin, présidente du comité de nomination, présente son rapport.

11. Nomination des représentants au Conseil d'administration

Voici la liste des représentants au Conseil d'administration de la FPANÉ.

- a. Chéticamp : Chantal Aucoin (mandat de 2 ans)
- b. Pomquet: Lise Brin (continue son mandat – reste un an)
- c. Truro: Tanya O'Leary (mandat de 2 ans)
- d. Dartmouth / Halifax: Dominique Gallant (mandat de 2 ans)
- e. Sackville / Chezzetcook / Dartmouth : Martin Tremblay (continue son mandat – reste un an)
- f. La Vallée: Brigitte Boyle (mandat de 2 ans)
- g. Sydney : Atika Bayebane (mandat de 2 ans)
- h. Représentant des membres associés: Camille Maillet (continue son mandat – reste un an)
- i. Présidente : Caroline Arsenault (continue son mandat – reste un an)
- j. Rive-Sud : Vacant
- k. Isle Madame : Vacant
- l. Argyle : Vacant
- m. Clare: Vacant

RÉSOLUTION AGA / 24 novembre 2020 / 09

Que la liste des représentants ci-dessus soit ratifiée en bloc.

Proposé par : Caroline Arsenault

Appuyé de : Martin Tremblay

ADOPTÉ

12. Levée de l'assemblée

Proposé par : Marie-Ève Desbiens

Signatures

Caroline Arsenault, présidente

Date _____ 20____